

### à la une

#### Etre ou ne pas être « Opérateur Economique Agréé »

**Les actes terroristes du 11 septembre 2001 ont entraîné un renforcement des mesures de sûreté et sécurité. Ainsi le CT Pat (Customs-Trade Partnership Against Terrorism) est né aux Etats-Unis.**

**En contrepartie, l'Union européenne a également mis en place des mesures de sécurisation de la chaîne transport et a créé le statut d'Opérateur Economique Agréé « OEA »**

Animée par des douaniers, la réunion du 6 décembre 2011 organisée à la CCI de la Drôme a apporté des informations sur la mise en place dans les entreprises de ce statut, des avantages qu'il procure mais également des impératifs à respecter.

La réponse à la question « le statut OEA sera-t-il obligatoire d'ici quelques temps ? », la réponse est qu'il n'est pas prévu de rendre obligatoire l'OEA d'un point de vue réglementaire. Mais de fait, il va le devenir d'un point de vue commercial car il sera nécessaire pour la fluidité des échanges commerciaux et le passage en douane. »

Il faut rappeler que le dispositif communautaire du statut d'OEA repose sur une analyse de risques orientée plus sur l'opérateur que sur le flux. Il pose les bases d'une relation de partenariat avec la douane, établie sur la fiabilité de l'entreprise, évaluée par le biais d'un audit.

Pour désigner les certificats délivrés, les instances communautaires ont choisi l'acronyme anglais « AEO » (Authorised Economic Operator).

**Il existe 3 certificats AEO :**

- > simplifications douanières
- > sécurité/sûreté
- > simplifications douanières et sécurité/ Sûreté (certificat universel ou intégral)

Une demande de certification AEO est faite à partir du n° SIREN de l'entreprise (par entité juridique) et tous ses établissements sont ainsi concernés par le futur audit.

Le questionnaire d'autoévaluation (QAE) rempli par



l'entreprise est étudié et sert de base pour le programme d'audit qui sera effectué. La durée de cet audit dépend du niveau d'argumentation apporté par les réponses de l'entreprise.

**Les critères d'octroi communs aux trois certificats portent sur :**

- > l'organisation administrative de l'entreprise (adaptée à la gestion des flux de marchandises)
- > le système logistique permettant de distinguer les marchandises tierces et communautaires
- > la gestion de la réglementation commerciale, la maîtrise de la réglementation douanière relative à l'espèce, l'origine et la valeur
- > l'archivage et la protection des données
- > la protection et sécurisation des systèmes informatiques
- > l'existence d'un contrôle interne pour déceler les irrégularités dans les transactions
- > la sensibilisation des employés à la fraude ou aux irrégularités
- > la solvabilité financière assurée au cours des 3 dernières années

**Après l'audit réalisé dans l'entreprise, le rapport de la douane peut comporter :**

- > des mesures requises qu'il est impératif de mettre en place pour obtenir ce statut
- > des améliorations qui, sans être obligatoire, devront être faites par la suite

Il est impératif pour l'entreprise de se préparer avant de répondre et d'envoyer le questionnaire d'autoévaluation en vue de l'obtention du certificat AEO.

**Information :** Formation « Opérateur Economique Agréé » les 2 et 3 février 2012.

**Renseignements :** f.vernusse@drome.cci.fr  
04 75 75 70 05

### à noter

*Le Service International accompagne les entreprises dans leurs premiers pas à l'export à travers le Programme*

« Go Export » :

**Destination Internationale :** 2 heures pour acquérir les informations de base pour engager son entreprise à l'international

**Valid'Export :** 2 demi-journées de travail pour valider un projet et mettre en œuvre les premières démarches export

**Objectif Export :** 4 jours de formation pour mettre en place la stratégie export de l'entreprise

*La réglementation du Commerce Extérieur évolue constamment. Pour vous permettre d'intégrer ces évolutions dans votre travail quotidien, le Service International vous propose des formations :*

⇒ **2 ET 3 FÉVRIER 2012**

**Opérateur Economique Agréé**  
En route pour le statut européen

⇒ **6 ET 7 MARS 2012**

**Formation/action :** « Vision Internationale »  
Les clés pour gérer la TVA dans les opérations internationales (règles applicables et obligations)

⇒ **26 ET 27 MARS 2012**

**La douane et l'entreprise**

⇒ **5 ET 6 JUIN 2012**

**Formation/action :** « Vision Internationale »  
Les clés pour gérer les contrats commerciaux à l'international

⇒ **25 JUIN 2012**

**Les règles Incoterms® 2010**

⇒ **15 ET 16 OCTOBRE 2012**

**Formation/action :** « Vision Internationale »  
Les clés pour gérer l'origine des marchandises

*Prochaines réunions à la CCI de la Drôme :*

**28 mars 2012 :** « destination internationale »

**29 mars 2012 :** atelier « Marchés publics dans le cadre de l'expo universelle Milan »

**2 avril 2012 :** journée RV individuel Turquie

**3 avril 2012 :** journée RV individuel Espagne

**4 avril 2012 :** journée RV individuel Belgique

**4 avril 2012 :** permanence financements

**Renseignements et inscriptions :**

Gabrièle Gachet - 04 75 75 70 23

g.gachet@drome.cci.fr

Françoise Vernusse - 04 75 75 70 05

f.vernusse@drome.cci.fr



focus sur...

## L'Algérie et le " Printemps arabe "

Fin septembre 2011, Abderrahmane DRIAI animait une réunion à Valence pour expliquer la situation économique de l'Algérie par rapport à l'actualité mouvementée de ses voisins.

Voici un résumé de son intervention(\*)

**Dans le contexte général du Printemps Arabe, l'Algérie se distingue par une position spécifique. Une partie de l'opposition, dite « démocratique », a cherché à profiter opportunément de l'évènement pour tenter de provoquer « le changement », en vain.**

La rue n'a pas suivi ; les Algériens ont déjà fait leur « Révolution » en 1988 par un soulèvement de masse social et politique qui fut réprimé dans le sang avec une brutalité extrême par l'armée. Dans ces conditions, on ne peut que comprendre l'aversion des Algériens pour la violence. Ils réclament massivement le changement et de meilleures conditions de vie mais par la voie pacifique. Le pouvoir actuel a compris cette forte aspiration et a manifesté, dès avril 2011 par un grand discours présidentiel d'orientation, sa volonté d'engager sans délai des réformes ambitieuses pour tendre vers un mieux-être et plus de justice, avec il faut l'espérer, l'émergence véritablement d'un état de droit.

**Ni le « mini » Printemps algérien, ni la crise financière mondiale n'ont eu d'effet négatif direct sur l'économie Algérienne** à l'exception d'une baisse brutale du prix du pétrole en 2008.

La Banque Mondiale a revu à la hausse ses prévisions de croissance pour 2011 et 2012 à 4,1 %, basé sur l'énorme investissement public dans les grands projets d'infrastructures du pays. L'enveloppe colossale de 286 Mds \$ du plan quinquennal 2010-2014 concerne tous les secteurs d'activité :

- > **habitat** (2 500 000 logements pour fin 2014)
- > **autoroute Est-Ouest** (1 216 kms) est achevée à 95 %
- > **électrification du réseau ferré et réalisation de nouvelles lignes.** (Désenclavement des régions éloignées). Le projet LGV est bien avancé
- > **mise à niveau des ports et des aéroports**
- > **métro à Alger ; tramways dans les grandes villes**
- > **eau et environnement** (stations de traitement de l'eau, barrages, transfert d'eau dans le Sud (750 kms viennent d'être achevés) ; traitement des déchets
- > **agriculture et agroalimentaire** (Programme National de Régulation et de Développement de l'Agriculture, crédits bancaires bonifiés, fermes expérimentales étatiques ouvertes aux investisseurs. Le gouvernement considère ces 2 secteurs comme des plus stratégiques.



Consultant en Développement à l'international, A. Driai est né en Algérie et vit en France depuis plus de 50 ans. Ses liens affectifs ont orienté naturellement son activité professionnelle vers ces deux pays.



(Réorganisation, modernisation des filières et développement des initiatives privées). Certaines évaluations parlent de 75 % des besoins alimentaires importés

- > **le pétrole et le gaz** (nouveaux gisements de GNL découverts). Réhabilitation générale des complexes pétrochimiques existants. Le gazoduc MEDGAZ reliant l'Algérie à l'Espagne a été mis en service. GALSI vers l'Italie est en cours d'étude de finalisation
- > **énergies renouvelables** (centrales solaires et hybrides gaz-solaires à horizon 2030) ; premier accord signé pour le mégaprojet « Desertec Industrial Initiative » initié par les Allemands ; discussions en cours pour le projet MEDGRID, mis en œuvre par un consortium français
- > **BTPH** (besoins en matériels, équipements, engins et pièces détachées) pour les innombrables chantiers

**Le défi auquel est confronté l'Algérie reste cependant la diversification nécessaire de son économie et de ses ressources**, basée aujourd'hui quasi exclusivement sur les hydrocarbures (60 % du budget de l'état et 98 % des exportations).

Des mesures d'encouragement ont été mises en place pour développer la production nationale dans tous les secteurs :

- > **mécanique** (fabrications automobiles, véhicules industriels, engins agricoles). Des accords de partenariat sont très avancés avec Mercedes Daimler, Volkswagen, Man Ferrothal et Renault
- > **électronique, technologie de l'information, de la communication** (salons internationaux et technopole de la ville nouvelle de Sidi Abdallah)
- > **fabrication aérospatiale avec la réalisation du 4<sup>ème</sup> satellite « 100 % algérien ».**

**L'Etat encourage le secteur privé à participer à la réalisation des objectifs stratégiques de développement du pays**, avec un financement prévu de 5 Mds \$ et des mesures de soutien à l'investissement.

Depuis les révoltes sociales de janvier 2011, un véritable « plan Marshal » pour l'emploi des jeunes a été mis en place et 20 000 micro-entreprises ont été créées.

Cependant, la forte volonté des autorités et les différentes mesures prises se heurtent encore aux multiples entraves bureaucratiques, lourdeurs administratives, frilosité des banques à financer le privé, manque de transparence dans les affaires (40 % d'économie informelle). Le secteur bancaire tarde également à se réformer et à se mettre au niveau pour adopter les moyens modernes de paiement.

La transition de l'époque socialiste vers une réelle économie de marché moderne est loin d'être achevée, surtout au niveau de la culture d'entreprise.

Le programme de mise à niveau engagé s'avère de fait crucial.

**(\*)La totalité des informations transmises au cours de cette réunion vous seront envoyées sur demande.**



## L'export de produits alimentaires en Russie.

L'exportation de produits alimentaires est soumise à une réglementation particulière et les documents demandés varient en fonction de la composition du produit. En fonction du code douanier, il faut vérifier la procédure d'exportation.



**Un Certificat vétérinaire** doit nécessairement être présenté lors du dédouanement des produits contenant des ingrédients d'origine animal. Il est obtenu auprès du Service Fédérale Russe de Contrôle Sanitaire et Vétérinaire Rosselkhoznadzor.

Web : <http://www.fsvps.ru/fsvps/main.html?language=en>

**Une Autorisation vétérinaire** est nécessaire pour le dédouanement et la mise en libre pratique de certains produits alimentaires importés en Russie.

La demande est effectuée par l'importateur auprès de Service Fédérale vétérinaire et phytosanitaire du Ministère de l'Agriculture russe. Elle n'est valable que pour un seul envoi.

**Un certificat phytosanitaire** est demandé pour certains produits végétaux.

**Attestation d'enregistrement fédérale de l'union douanière (Russie, Biélorussie, Kazakhstan)** en place depuis le 1er juillet 2010.

Cette procédure atteste de la sécurité des produits fabriqués localement ou importés dans l'Union Douanière. L'enregistrement fédéral peut être effectué par l'importateur ou l'exportateur auquel il est remis une attestation.

Seuls les produits suivants sont soumis à l'enregistrement :

- > diététiques ou destinées aux personnes diabétiques
- > contenant des OGM/ compléments alimentaires/additifs

De nombreux documents sont nécessaires à l'enregistrement fédéral (liste sur demande au Service International). Ils doivent être traduits en russe et porter le cachet notarial (cette procédure atteste de la véracité de la signature du traducteur). Ils doivent également être apostillés par la Cour d'appel conformément à la convention de la Haye.

**Déclaration de conformité GOST R** permet au fabricant ou à l'importateur, distributeur d'assurer et de déclarer que les produits concernés satisfont aux exigences locales russes qui leur sont applicables. C'est un document officiel enregistré auprès d'un

Organisme de Certification accrédité dans le système GOST R. C'est un prérequis pour les produits mis sur le marché russe, exigé au moment du dédouanement.

### Etiquetage

Mentions obligatoires devant figurer sur l'étiquette des produits alimentaires.

1. Composition
2. Nom, intitulé (celui qui figure sur le certificat de conformité)
3. Adresse du fabricant avec l'indication du pays d'origine en russe et en Français
4. Nom et adresse de l'importateur
5. Poids net
6. Valeur énergétique
7. Quantité de glucides, protéines, lipides par 100 g de produits
8. Conditions d'entreposage
9. Date limite de consommation
10. Date de fabrication
11. Date de conditionnement
12. Présence d'additifs alimentaires, de substances aromatiques, d'autres produits actifs, d'ingrédients non-traditionnels, d'éléments génétiquement modifiés (s'il y a lieu)
13. La référence au règlement technique applicable au produit
14. Logo de l'organisme de certification de conformité

D'autres informations peuvent être demandées (Par exemple, pour les fromages : taux de matière grasse, part de la matière desséchée).

Un décret de 2007 rend obligatoire de mentionner la présence d'OGM ou d'inscrire (facultatif) « ne contient pas d'OGM ».

L'état ou le traitement du produit (« concentré », « reconstitué », « fumé », « en poudre », « réfrigéré », « congelé », « génétiquement modifié », etc) est à écrire dans la dénomination du produit ou à côté.

Informations complémentaires :  
Service International CCI de la Drôme

La prochaine Exposition Universelle, qui se déroulera à Milan en 2015, est un événement mondial aux portes de Rhône-Alpes

offrant une réelle opportunité aux entreprises de la région de développer leurs parts de marché non seulement sur l'Italie mais également de multiplier leurs contacts d'affaires dans le monde.

C'est pourquoi les CCI de Rhône-Alpes ont élaboré un programme d'accompagnement sur quatre ans pour permettre aux PME de se positionner et ce, dès la phase « amont ».

Six entreprises de la région (sur un total de 9 entreprises françaises) ont ainsi participé les 14 et 15 novembre dernier à Milan à une rencontre de donneurs d'ordre organisée par UBIFRANCE et la Chambre de Commerce Française en Italie.

Provenant de secteurs d'activités aussi variés que le textile, l'évènementiel, l'aérialique, la fabrication de médailles, de murs d'eau ou de pots en matière recyclable, ces entreprises rhônalpines ont pu, sur les deux jours, se familiariser avec l'évènement et rencontrer, à l'occasion de rendez-vous préalablement organisés et qualifiés, les municipalités de Milan et de ses alentours ainsi que les entreprises et les acteurs de la grande distribution.

Les CCI de Rhône-Alpes ont également prévu d'organiser, lors de la prochaine Quinzaine de l'International (26 mars au 4 avril 2012) un atelier tournant sur le sujet.

Enfin, il est bon de souligner que les CCI de Rhône-Alpes accompagnent les entreprises innovantes dans l'avis public de manifestation d'intérêt lancé par EXPO 2015. Il s'agit en effet d'une opportunité unique pour nos entreprises d'affirmer leur leadership dans leur secteur et de se placer en amont du lancement des appels d'offre.



# ■ votre CCI vous emmène...

## France – Espagne et France Catalogne à la loupe.

**Toutes les économies développées ont connu un ralentissement de leur croissance au cours du second semestre 2011.**

En Catalogne et en Espagne, le PIB a enregistré une baisse de croissance de 0,7 % interannuel (1,1 % et 0,9 % au 1er trimestre, respectivement). Dans les deux cas, la demande intérieure, notamment la consommation des ménages, a freiné la croissance du PIB. Contrairement à la France, où l'investissement et la consommation des administrations publiques ont enregistré des valeurs positives, en Catalogne et en Espagne, toutes les composantes de la demande intérieure ont enregistré une baisse.

**L'inflation connaît une décélération en septembre pour se stabiliser à 3,1 % en Espagne et à 3,2 % en Catalogne**, soit au-dessus de l'inflation française (2,2 %), du fait de la plus grande dépendance du pétrole par les économies de la péninsule ibérique. L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte de la volatilité des prix des aliments frais et des produits énergétiques, est stable reflétant l'atonie de la consommation durant les premiers mois de l'année.

Après avoir atteint son apogée depuis 1997 au 1er trimestre, le taux de chômage baisse légèrement en Catalogne et en Espagne au 2<sup>ème</sup> trimestre.

**Au premier semestre de l'année, les exportations de marchandises ont augmenté de 18 % interannuel en Catalogne et de 27,8 % en Espagne.** La France a généré 17,3 % de la croissance des exportations catalanes et 6 % des exportations espagnoles.

Parmi ces chiffres, le secteur automobile représente 22 % des exportations catalanes vers la France au premier semestre 2011, suivi par le secteur des matières plastiques. Le secteur leader de l'augmentation des exportations de l'Espagne vers la France est celui des machines et appareils mécaniques. La France confirme sa position de premier marché pour les exportations catalanes et espagnoles avec, respectivement, 20 % et 15 % des ventes totales.

Durant les six premiers mois de 2011, les importations en provenance de France ont augmenté de 16,2 % en interannuel en Catalogne et 6,9 % en Espagne, sous l'impulsion des mêmes secteurs que pour les exportations.

**Les Français sont les européens qui ont le plus contribué à la croissance du tourisme en Catalogne au 1er semestre 2011 :** 3,6 millions de touristes français ont visité l'Espagne, soit une hausse de 5 % par rapport au 1er semestre 2010. 44 % d'entre eux ont visité la Catalogne.

En Espagne et en Catalogne, les créations d'entreprises sont en hausse durant les 6 premiers mois de l'année 2011 : l'Espagne enregistre une croissance de 7,2 % et la Catalogne de 4,1 %. Toutefois, en Catalogne et en Espagne, le rythme moyen de création d'entreprises reste bien en-deçà des niveaux mensuels enregistrés avant la crise.



Suivant la tendance des derniers dix-huit mois, le nombre d'impayés continue sa diminution. Au premier semestre 2011, cet indicateur a baissé de 7,6 % en interannuel en Catalogne, un point supérieur à la moyenne espagnole. Néanmoins, pour la même période, le nombre d'entreprises en cessation de paiement a augmenté de 3,5 % en interannuel en Catalogne et de 13,6 % en Espagne, mettant fin à la baisse initiée en 2010.

Sources : note de conjoncture novembre 2011 Cambra de Comerç de Barcelona, Chambre de Commerce et d'Industrie Française de Barcelone.

### Commerce extérieur et tourisme

Produits	MEUR	% total
Véhicules automobiles	1 175,8	21,9
Matières plastiques et dérivés	483,2	8,6
Appareils et matériel électrique	379,9	7,1
Vêtements et accessoires	349,4	6,3
Machines et appareils mécaniques	294,2	5,5
Papier, carton et ses dérivés	176,1	3,3
Produits pharmaceutiques	156,8	2,9
Fonte, fer et acier	141,3	2,6
Menuis. de fonte, fer et acier	135,5	2,5
Vêtements, hors maille	119,2	2,2

Source : Dirección General de Aduanas

Produits	MEUR	% total
Véhicules automobiles	343,5	9,1
Matières plastiques et dérivés	333,7	8,9
Appareils et matériel électrique	283,9	7,5
Fonte, fer et acier	216,0	5,7
Produits chimiques organiques	216,0	5,7
Machines et appareils mécaniques	214,1	5,7
Huiles essentielles ; parfumerie	185,3	4,9
Céréales	173,9	4,6
Combustibles, huile minérale	167,4	4,4
Papier, carton et ses dérivés	157,3	4,1

Source : Dirección General de Aduanas

### Comercio exterior y turismo

Produits	MEUR	% total
Véhicules automobiles	5 312,1	31,8
Machines et appareils mécaniques	1 193,5	6,2
Appareils et matériel électrique	883,9	4,6
Matières plastiques et ses dérivés	781,1	4,7
Fonte, fer, acier	679,4	3,5
Fruits / conserves	629,1	3,2
Produits de fonte, fer et acier	555,8	2,9
Papier, carton et dérivés	539,7	2,8
Vêtements et accessoires	447,5	2,3
Légumes secs, légumes, hors conserves	428,2	2,3

Source : Dirección General de Aduanas

Produits	MEUR	% total
Véhicules automobiles	4 981,2	27,8
Machines et appareils mécaniques	998,3	5,8
Fonte, fer, acier	918,9	5,4
Appareils et matériel électrique	867,7	5,5
Matières plastiques et ses dérivés	586,9	4,0
Produits pharmaceutiques	544,0	3,2
Produits chimiques organiques	398,2	2,2
Huiles essentielles ; parfumerie	397,4	2,2
Céréales	394,7	2,2
Combustibles, huile minérale	369,1	2,5

Source : Dirección General de Aduanas

Note de conjoncture Novembre 2011

Flash Info est une publication du service International de la CCI de la Drôme : 52-74 rue Barthélémy de Laffemas 26000 Valence - Tél. : 04 75 75 70 00 - www.drome.cci.fr - Rédactrices : Gabrièle Gachet Tél. : 04 75 75 70 23 - Françoise Vernusse Tél. : 04 75 75 70 05 - Conception éditoriale, coordination et secrétariat de rédaction : service communication de la CCID - Conception graphique et réalisation : Atelier Graphique Florence Fauriel Tél. : 04 75 61 24 15 - Impression : Despesse Tél. : 04 75 42 43 21. Tirage à 700 exemplaires.



À VOS CÔTÉS durablement